



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Recommandations du CC EOS en réponse à la consultation publique « Système alimentaire durable – Mise en place d'un cadre européen »

21 juillet de 2022

Contexte

Le Conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) se félicite de l'initiative relative à un cadre européen pour un système alimentaire durable. Les crises de la biodiversité et du climat doivent être la priorité de la transformation à venir du système alimentaire et déterminer les orientations futures des pratiques de production et de consommation alimentaires. Au cours des dernières décennies, les politiques de l'UE affectant les systèmes alimentaires ont pour la plupart été développées en silos isolés, ce qui a entraîné des lacunes et des incohérences. Par conséquent, des objectifs et des actions politiques communs et cohérents peuvent contribuer à assurer la transition vers des systèmes alimentaires durables, socialement équitables et sains pour les générations actuelles et futures.

Les recommandations suivantes ont été élaborés par le groupe de réflexion du CC EOS sur le climat et l'environnement en appui à la réponse au questionnaire sur la consultation publique « Système alimentaire durable – Mettre en place un cadre européen ».

Recommandations

- **Les spécificités du secteur de la pêche doivent être prises en compte lors du développement d'outils de transformation des systèmes alimentaires** : la pêche doit être considérée comme une partie intégrante des "systèmes alimentaires", englobant les systèmes de production, leurs environnements, les chaînes de valeur post-capture, le comportement des consommateurs et les régimes alimentaires. Lors de l'élaboration d'une approche commune des aspects de durabilité, y compris l'introduction d'objectifs et de principes de durabilité, il est important que le besoin potentiel d'approches sectorielles pour le secteur de la pêche soit pris en compte. En effet, le secteur se caractérise par une grande variété d'espèces, de méthodes et de techniques de production, de régions de production, de disponibilité de données sur l'état des stocks et de contrôles et d'application spécifiques effectués en mer. Le CC EOS estime que le cadre devrait également tenir compte des questions spécifiques à la pêche en relation avec le problème du gaspillage alimentaire, telles que l'interdiction des rejets dans les pêcheries, les exigences de traçabilité et les produits de la pêche INN entrant sur le marché de l'UE.
- **Les futurs systèmes alimentaires doivent fonctionner pour les hommes et la nature** : le CC EOS recommande fortement de respecter le concept de durabilité fourni par la Politique Commune de la Pêche (Art. 2.1), qui couvre les trois piliers de la durabilité : environnemental, social et économique. Il reste un besoin croissant de considérer à la fois les pêcheries et les communautés de pêcheurs comme faisant partie des systèmes socio-écologiques. La mise en œuvre et l'opérationnalisation d'une approche écosystémique holistique de la gestion des pêches, y compris les dimensions socio-économiques, sont essentielles pour garantir la disponibilité à long terme des produits de la mer ainsi que la résilience des communautés côtières.



- **Les systèmes alimentaires doivent être transformés bien au-delà du secteur alimentaire conventionnel** : la mise en place d'un système alimentaire durable doit prendre en compte l'interaction entre les écosystèmes terrestres et marins. La pollution tellurique d'origine industrielle et agricole, y compris la pollution par les nutriments et les eaux usées, qui est introduite dans la mer par les voies navigables, peut avoir de graves effets sur les écosystèmes marins, comme l'eutrophisation. La production alimentaire et les autres activités industrielles terrestres devraient limiter autant que possible ces pressions. Les secteurs alimentaires basés sur la mer ne peuvent rien faire pour atténuer les pressions provenant d'autres sources qui ont jusqu'à présent été ignorées par les politiques liées au système alimentaire.
- **La flexibilité doit être le principe directeur de toutes les politiques liées au système alimentaire afin d'assurer la résilience et l'adaptation** : afin d'établir un cadre de système alimentaire résilient et durable, il est crucial que ce cadre soit flexible et adaptable pour faire face aux changements des circonstances futures. Les politiques axées sur la résilience peuvent mieux positionner un système alimentaire pour résister à des crises telles que les catastrophes naturelles et les conflits. Avec les chocs et les facteurs de stress liés au climat qui s'ajoutent aux dangers existants auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires, il s'agit d'un moment critique pour examiner les vulnérabilités des systèmes alimentaires et s'efforcer de les améliorer. Une solide évaluation des risques systémiques, des orientations normatives et des outils intégrés de gestion des risques pour le renforcement des capacités sont des éléments clés à cet égard.
- **Les politiques de durabilité et de concurrence doivent aller de pair** : les performances économiques actuelles de l'Union montrent que davantage d'incitations à une production durable sont nécessaires. Accroître les restrictions sans ouvrir de nouvelles opportunités économiques n'aura qu'un effet négatif sur le marché de l'UE et augmentera les importations en provenance de pays aux normes environnementales et sociales moins strictes. Garantir la compétitivité de l'Union dans le monde est crucial pour que l'Union s'oriente vers des systèmes alimentaires véritablement durables, et ne se contente pas d'externaliser des modèles commerciaux non durables. Par conséquent, l'Europe doit être un chef de file en matière de réglementation de la durabilité et de la concurrence, car ces deux priorités cruciales sont interdépendantes à long terme. Les normes de l'UE peuvent jouer un rôle clé en garantissant des règles du jeu équitables, en particulier en ce qui concerne les importations et les exportations de produits de la mer. Dans le même temps, il est important d'examiner comment éviter de faire peser une charge sur les pays du Sud et de favoriser un accès inégal aux marchés, par exemple en renforçant les capacités et en exportant les meilleures pratiques en matière de pratiques de production alimentaire durable dans le contexte des pays en développement.
- **Un aperçu clair de ce qui est attendu par qui pour une transformation efficace du système alimentaire est nécessaire** : la transition vers un système alimentaire plus juste et durable doit être coordonnée à plusieurs niveaux de gouvernance et impliquer un éventail d'acteurs à la fois milieux marins. Le CC EOS recommande d'identifier et de répartir clairement les responsabilités entre les autorités (européennes, nationales, locales) et les acteurs (consommateurs, détaillants, producteurs, transformateurs, etc.), en garantissant une approche coordonnée.



- **La transformation du système alimentaire ne peut être acceptable que si elle est socialement juste** : s'attaquer aux inégalités sociales est essentiel pour construire un système alimentaire durable. Les développements futurs des systèmes alimentaires doivent tenir compte des différences entre les consommateurs et les producteurs, qui découlent également des inégalités économiques, sociales et culturelles, entraînant ainsi des capacités différentes dans la production alimentaire et les choix de consommation. Ce qu'il faut éviter, c'est un système alimentaire qui ne fonctionne que pour les riches.
- **Les produits de la mer peuvent contribuer à des régimes alimentaires respectueux du climat et sensibles à la nutrition s'ils sont correctement gérés** : le CC EOS souhaite souligner le rôle clé des produits de la pêche durable dans la consommation durable et les habitudes nutritionnelles saines. Une industrie de la pêche européenne durable produit une protéine à faible teneur en carbone et de grande valeur pour les consommateurs, par rapport à d'autres secteurs producteurs de protéines animales, et souligne l'importance de promouvoir les produits de la mer dans le cadre d'une consommation alimentaire durable et neutre pour le climat.